



Fiched'information



LISTE DE QUELQUES TERMES COURANTS RELIÉS AUX TECHNIQUES DE REPRODUCTION ET DE GÉNÉTIQUE (TTRG)

Les définitions ne sont pas présentées en ordre alphabétique parce que l'ordre de leur présentation éclaire l'évolution de ces découvertes scientifiques. La liste n'est pas exhaustive, mais on considère qu'elle contient les principaux termes utilisés dans les discussions et les débats publics.

ADN (acide désoxyribonucléique) – unité biochimique de l'hérédité et élément constituant de tous les gènes (Santé Canada, 2001).

Gènes – unités physiques et fonctionnelles de l'hérédité. Ils sont composés de séquences d'ADN et sont situés sur des structures cellulaires appelées chromosomes (Santé Canada, 2001).

Génétique – étude de l'hérédité et de la variation des caractères héréditaires (CH). La génétique ne constitue pas une pratique, une discipline ou une question sociale unique. Elle sous-entend une série de choix fait par des parents, des scientifiques, des professionnels de la santé et des organismes gouvernementaux. (Santé Canada, 2001; McTeer, 1999).

Tests génétiques – tests médicaux effectués à partir d'un échantillon de sang ou d'autres tissus d'un sujet afin d'identifier des marqueurs génétiques spécifiques (Santé Canada, 2001).

Dépistage génétique – recherche par laquelle on détermine si des personnes sont prédisposées à certaines maladies et si des couples peuvent donner naissance à un nouveau-né qui aura des déficiences génétiques (Santé Canada, 2001).

Diagnostic génétique – biopsie d'embryons qui sert à déterminer la présence de facteurs génétiques et le sexe avant l'implantation (Santé Canada, 2001).

Génie génétique – capacité de modifier les organismes pour toutes sortes de fins, en particulier pour améliorer leur santé et leur force (Santé Canada, 2001).

Thérapie génique – opération qui consiste à introduire du matériel génétique nouveau dans un organisme en vue de traiter ou de maîtriser une affection génétique (Santé Canada, 2001).

Génome – ensemble du matériel génétique complet d'un organisme comprenant les chromosomes, les gènes et l'ADN (Santé Canada, 2001).

Génomique – étude de la structure et de la fonction du génome (Santé Canada, 2001).

Projet du génome humain – projet scientifique international de plusieurs milliards de dollars qui vise à identifier et séquencer tous les gènes humains.

Cellule germinale – cellule ou lignée de cellules qui produit les spermatozoïdes ou les ovules de l'appareil reproducteur et qui transmet les caractéristiques ou changements génétiques d'une génération à la suivante (Santé Canada, 2001).

La permission de diffuser est accordée. Prière de mentionner l'Association des infirmières et infirmiers du Canada.

Association des infirmières et infirmiers du Canada, 50, Driveway, Ottawa (Ontario) K2P 1E2
Tél. : (613) 237-2133 ou 1-800-361-8404 Téléc. : (613) 237-3520
Site web : www.cna-nurses.ca Courriel : prr@cna-nurses.ca



Cellule souche – cellules primordiales totipotentes et indifférenciées qui donnent naissance à tous les tissus du corps. Les cellules souches d'un embryon humain peuvent devenir n'importe lequel des 210 types de cellules du corps (McTeer, 1999).

Clonage – processus qui consiste à produire un groupe de cellules qui sont toutes génétiquement identiques à la cellule originale dont elles sont issues. En technologie génique, on entend par clonage le processus qui consiste à produire de multiples copies d'un seul gène ou segment d'ADN, comme dans le clonage de tissus cutanés ou cartilagineux (McTeer, 1999).

Clone humain – embryon qui, à la suite de la manipulation de matériel reproductif humain, contient la même séquence d'acides désoxyribonucléiques nucléaires que celle que l'on trouve dans la cellule d'un être humain, d'un fœtus ou d'un embryon vivant ou mort.

Maladies à déclenchement tardif – maladies génétiques dont les symptômes se manifestent habituellement à l'âge adulte (Santé Canada, 2001).

Mutations – changements ou altérations à l'intérieur d'un gène qui peuvent être pathogènes ou non (Santé Canada, 2001).

Techniques de reproduction – méthodes ou recherches qui essaient de surmonter l'infécondité ou de manipuler le processus normal de la conception pour produire une grossesse.

Matériel reproductif humain – sperme, ovule, autres cellules humaines, gène humain ou embryon in vitro, y compris toute partie d'entre eux (Santé Canada, 2001).

Assistance à la procréation – reproduction assistée d'êtres humains, c.-à-d. qui nécessite une intervention de tiers : p. ex., insémination par un donneur, fécondation in vitro et injection de spermatozoïdes dans le cytoplasme (McTeer, 1999).

L'injection intracytoplasmique d'un spermatozoïde est une variation de techniques de fécondation in vitro par laquelle on injecte un seul spermatozoïde dans un ovule au moyen d'une aiguille microscopique (McTeer, 1999).

Biotechnologie – processus de fabrication de produits à partir d'organismes vivants ou de constituants d'organismes vivants par opposition aux processus purement chimiques (Santé Canada, 2001).

Bioinformatique – application des techniques informatiques et statistiques à l'analyse et à la gestion de données biologiques, en particulier à des données génomiques (Santé Canada, 2001).

Mars 2002

Références :

Santé Canada. (2001). Propositions relatives au projet de loi régissant l'assistance à la procréation : Glossaire. Ottawa : auteur.

Santé Canada. (2001). Quelques termes couramment utilisés. *Bulletin de recherche sur les politiques de santé*, 1(2), 2.

McTeer, Maureen (2000). *Vivre au XXI^e siècle : choix et enjeux*. Montréal. Libre expression.

FI-14

La permission de diffuser est accordée. Prière de mentionner l'Association des infirmières et infirmiers du Canada.

Association des infirmières et infirmiers du Canada, 50, Driveway, Ottawa (Ontario) K2P 1E2
Tél. : (613) 237-2133 ou 1-800-361-8404 Téléc. : (613) 237-3520
Site web : www.cna-nurses.ca Courriel : prr@cna-nurses.ca